CACES® R486A

Conduite en sécurité des Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnel

Catégories proposées : A, B, C, option porte-engins

Programme de formation

Public visé

Toute personne, débutante ou expérimentée, amenée à conduire ou utiliser une plate-forme élévatrice de personnel (PEMP).

Prérequis

Aucun.

Objectifs

Être capable, conformément au référentiel de la recommandation R486A de la CNAM :

- D'appliquer, sur le plan théorique, les règles de sécurité inhérentes à la conduite des PEMPS,
- De conduire en sécurité une PEMP de la ou des catégories(s) concernée(s)

Durée

Variable (cf convention de formation)

Effectif

Variable (cf convention de formation)

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation en blended learning (théorie en e-learning avant la session de formation) ou en tout présentiel.
Méthodes participatives, projection d'un support de formation, exposés, exercices pratiques, film vidéo.

Intervenants

Formateur(s) et testeur(s) qualifiés et certifiés

Modalités d'évaluation

- Test théorique QCM (évaluation des connaissances)
- Test pratique (évaluation des savoir-faire).

Validation des acquis

- Certificat de réalisation
- CACES® R486A

Agréments / Certifications / Habilitations

Organismes testeurs CACES® certifiés :
- CERTIGO sous le n° INRS K-50827
 SECILOG sous le n° INRS FR100280-1

IMPORTANT : Se munir des équipements de protection individuelle suivants : chaussures ou bottes de sécurité, tenue de travail adaptée, casque avec jugulaire, harnais de sécurité avec longe courte sans absorbeur, gants de manutention, protection individuelle contre le bruit, vêtement rétro-réfléchissant.






CONTENU DE LA FORMATION

1 - THEORIE

- Connaissances générales (responsabilités et rôle des différents acteurs, compréhension du dispositif CACES®)
- Technologie des PEMP
- Principaux types de PEMP– les différentes catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physiques
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérification d'usage des PEMP

2 - PRATIQUE

➢ **Mise en œuvre des règles de conduite en sécurité, circulation et travail :**

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- *Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)*